



2006 Présider l'assainissement

Nouvelle revue, 27.01.06

Le hasard veut que le Département des finances préside le Collège gouvernemental en 2006. Il fait bien les choses. 2006 constitue le cap décisif vers l'équilibre des finances vaudoises: la réalisation de DEFI 2007, sous la houlette de Jacqueline Maurer, constitue la dernière condition à l'assainissement. Il s'agit de trouver encore 60 millions pour résorber le déficit bien réel, malgré les signes positifs.

Cette année sera donc financière, plus encore que les précédentes: entre la présentation des comptes 2005 qui seront probablement meilleurs que prévus, l'élaboration du budget 2007 et l'utilisation des dépenses budgétisées en 2006: il y aura beaucoup à expliquer, beaucoup à adapter, beaucoup à anticiper.

J'assume la présidence au moment du dernier coup de collier d'une législature où l'autorité politique a consacré collégialement son énergie à l'assainissement, même si elle a mené à bien d'autres projets. J'espère bien que le Conseil d'Etat terminera l'année en présentant au Parlement un budget 2007 positif.

En tous les cas, il me paraît que le déficit de l'Etat a passé, ces dernières années, du statut de symptôme d'un mal profond à celui de derniers frissons d'un convalescent. J'ai le sentiment que le canton de Vaud reprend des couleurs et surmonte sa crise. Je ne parle pas seulement de la crise financière.

Il est devenu peu à peu un canton ouvert et progressiste dans le cœur fédéral. Il approuve largement la naturalisation facilitée, l'adhésion à l'ONU, les coopérations avec l'Europe, le partenariat enregistré... C'est aussi un canton qui s'est repris

en main sur le plan économique: chômage stabilisé, exportations en hausse, implantations de nouvelles sociétés, etc.

Les difficultés ponctuelles, érigées en échecs par certains (la question de l'asile, les relations avec les communes, le refus du peuple de suivre ses autorités dans plusieurs votations), cachent trop facilement les succès, bien réels. A titre d'exemples, songeons à la maîtrise des charges de l'Etat, à l'apaisement du débat sur les notes, à la réalisation d'infrastructures importantes, notamment à Lausanne, à Payerne ou à Aigle, à la recapitalisation réussie de la BCV, à l'accueil de la petite enfance!

Bref, notre canton se ressaisit.

Il ne s'agit pas d'annoncer un avenir rose, mais de constater que le canton se dote des moyens de relever d'importants défis. Il devra préserver sa cohésion, tout en maintenant l'équilibre financier retrouvé. Cette cohésion est menacée à terme par le déséquilibre économique entre les régions, par l'appauvrissement d'une part grandissante de la société, par le vieillissement de la population. L'Etat devra réinventer et réaménager les solidarités, proposer des solutions novatrices, favoriser davantage encore l'emploi et la création de richesses.

Si ma présidence est placée sous l'égide de l'assainissement, **les suivantes le seront sous le signe de l'imagination et de l'adaptation au monde qui change.** Il va de soi que le canton sera plus crédible, plus efficace et plus légitime dans son action, s'il aborde ces réformes en ayant éradiqué son déficit structurel.

Pascal Broulis
Conseiller d'Etat

